



COMMUNIQUÉ FÉDÉRAL du 8 JUILLET 2022

OBJET : LANCEMENT DU PROJET DE LA MAISON DE LA COURSE CAMARGUAISE

Nîmes, le 8 juillet 2022,

Chères et chers licenciés (es) de la FFCC

Le moment est venu pour la Fédération Française de la Course Camarguaise d'ouvrir un nouveau chapitre de son histoire !!!

En effet, au cœur du mandat qui anime le Comité Directeur de la FFCC, la création de la **Maison de la Course Camarguaise** constitue le projet phare pour l'avenir, le dynamisme et le rayonnement de notre sport traditionnel extrême.

En complément du siège administratif actuel qui sera conservé à Nîmes pour les activités administratives et la gestion courante, la FFCC souhaite se doter d'un **nouvel outil immobilier moderne** permettant d'ouvrir un nouveau lieu de vie fédéral plus adapté aux objectifs et défis de demain et de porter un projet de développement ambitieux

Après plusieurs mois de consultations multiples et de réflexions fédérales, la définition de cette Maison de la Course Camarguaise et les objectifs qui y sont associés se sont affinés et nous avons le plaisir de vous en partager les premières orientations.

La Maison de la Course Camarguaise se projette donc comme :

1. Un **Centre de Formation** pour toutes les missions et les acteurs qui font fonctionner et vivre la Course Camarguaise (en y associant une arène à proximité). Elle permettra d'assurer les formations spécifiques et les montées en compétence des acteurs déjà en place et la formation et l'accompagnement des nouvelles générations d'acteurs recrutés.
2. Un **Lieu de vie** ouvert et disponible pour tous les licenciés, pour toutes les corporations d'acteurs de la Course Camarguaise, offrant à tous nos licenciés, toutes les composantes de notre Fédération ; Bureau, Comité Directeur, Commissions, un lieu de rencontre, de réunions plus adaptées, plus fonctionnel, plus convivial.



3. Un **Lieu de Relation Publique** permettant un accueil de meilleure qualité pour tous les Institutionnels, Élus, Partenaires, Filières...
4. Un **Lieu d'Exposition Permanente sur la Course Camarguaise** construit et ouvert tant pour les néophytes que pour les connaisseurs. Un lieu **d'Expositions Temporaires** pouvant accueillir et promouvoir les œuvres artistiques multi domaines en lien avec la Course Camarguaise et nos traditions.
5. Un **Lieu d'accueil de référence pour toute la filière tourisme** du territoire permettant de capter, sensibiliser, accompagner et orienter le plus grand nombre de touriste vers la découverte des courses camarguaises, des manades du territoire et des spectacles de traditions.
6. Un **Lieu d'archives** ouvert à tous les donateurs permettant la constitution d'un grand fond patrimonial et historique sur la course camarguaise.

Ce grand projet fédéral, particulièrement impactant pour notre territoire, son économie, son identité, mais aussi pour le rayonnement régional, national et international de la Course Camarguaise ne peut s'imaginer, se construire sans **l'adhésion et le concours des collectivités du territoire**

Aussi, la FFCC vient d'adresser un courrier à l'ensemble des collectivités du territoire afin de recueillir **les retours d'intérêts** portés à ce projet et de lancer les premiers échanges qui nous amèneront prochainement à la communication du cahier des charges, de l'appel d'offre ouvert.

Une date butoir du **25 septembre 2022**, est identifiée pour connaître et recevoir les marques d'intérêt que chaque collectivité peut porter à ce Grand Projet. A partir de cette date un sourcing sera effectué auprès des collectivités qui auront répondu favorablement, afin d'affiner le contenu des propositions et en vue d'obtenir un cahier des charges le plus précis possible et pouvoir lancer la procédure juridique qui convient.

Avec notre sincère considération fédérale.

Nicolas TRIOL, Président de la FFCC